

Congrès Urgences 2018 – Session Posters
Scores (salle 352 B, mercredi 13 juin à 17h00)

INTRODUCTION

L'impact du triage sur le repérage des patients les plus graves et la gestion des flux est indiscutable. Nous avons évalué l'utilisation de la FRENCH (French Emergency Nurse Classification in-Hospital) proposée par la SFMU dans notre structure d'urgence (SU) suite à la création d'un poste d'IOA de 10h à 22h.

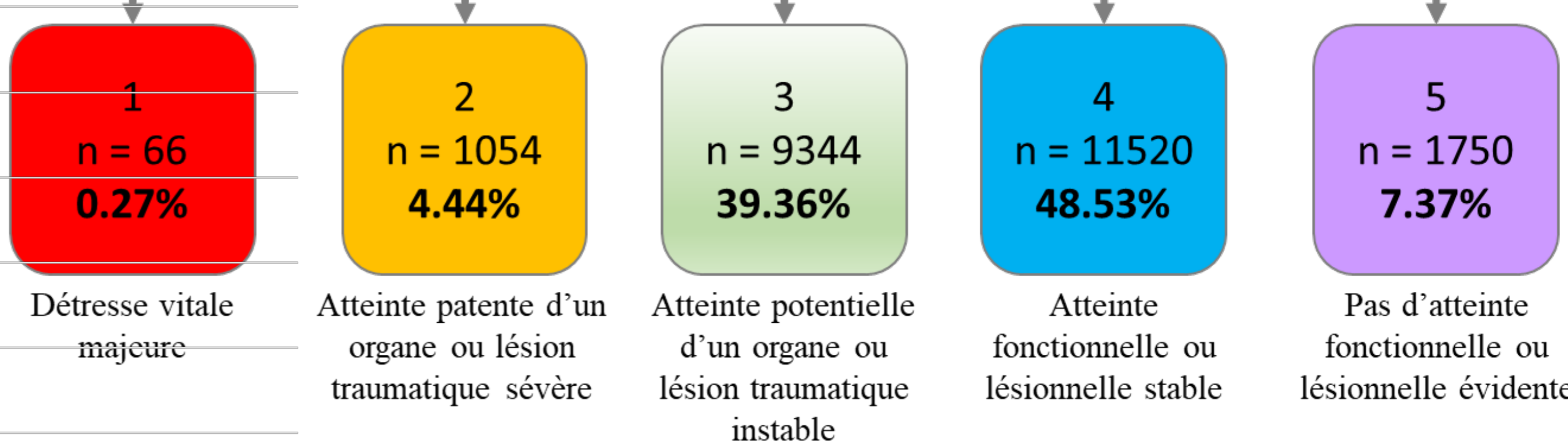
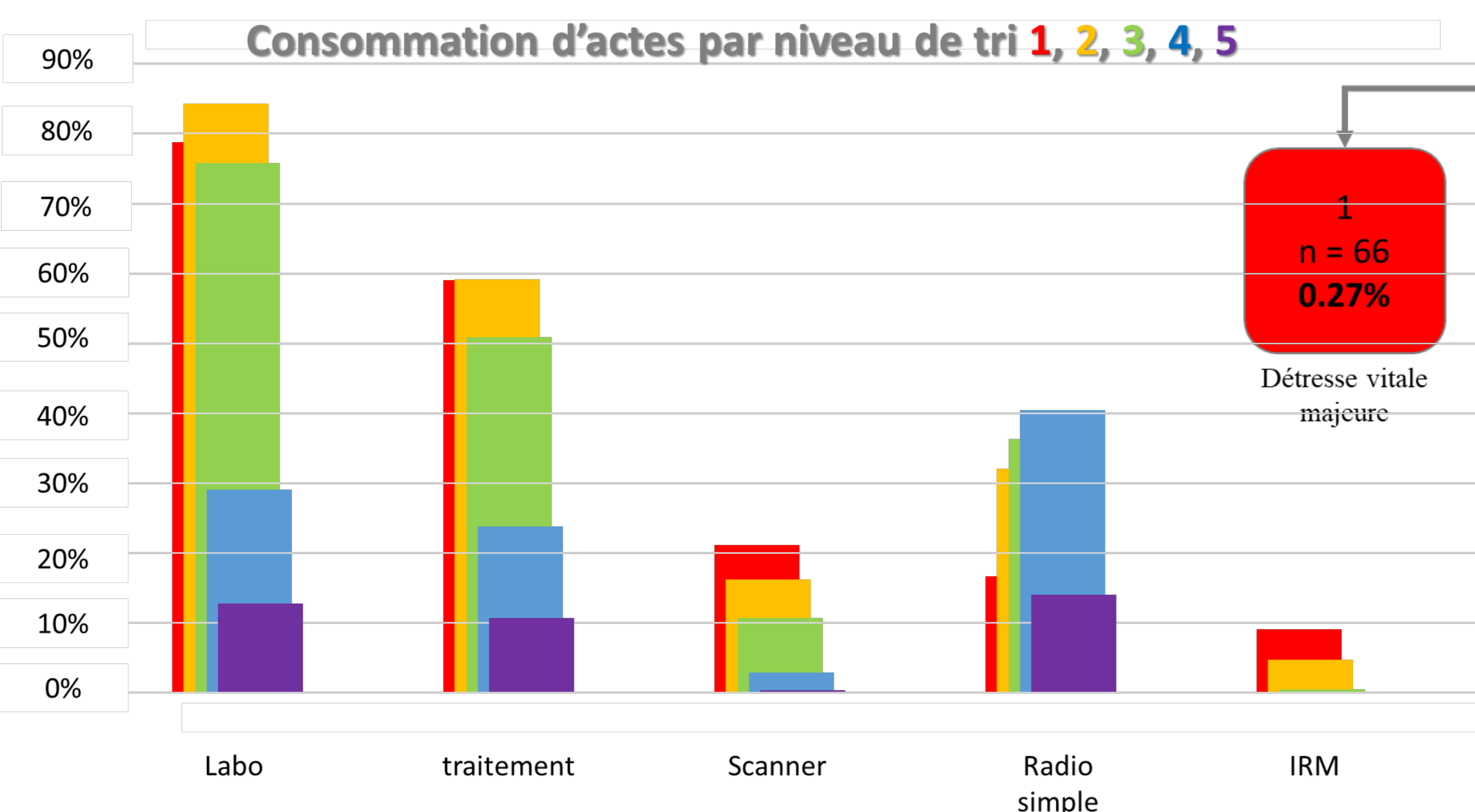
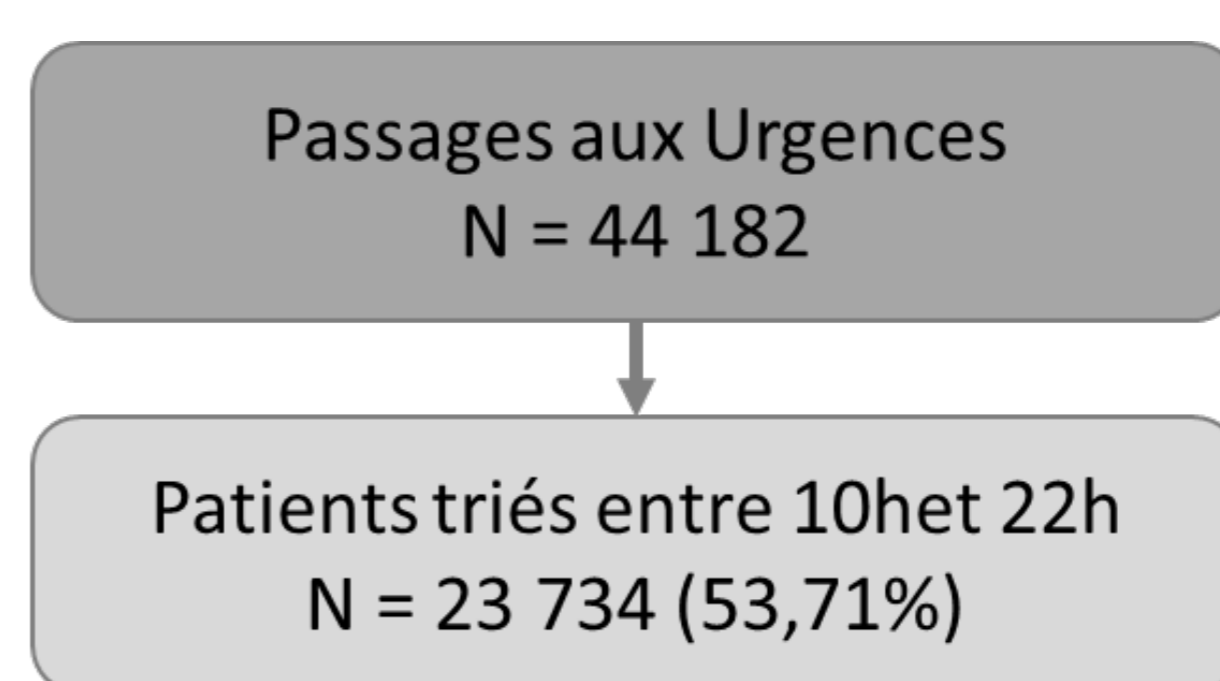
MATERIEL ET METHODE

Nous avons mis en place l'échelle FRENCH en janvier 2016 après avoir formé les IOA à son utilisation.

Nous avons recueilli pendant un an de façon prospective des données relatives au profil du patient, aux motifs de recours, aux délais de prise en charge, à la consommation des ressources et au devenir du patient, concernant chacun des cinq niveaux de tri (T1 à T5).

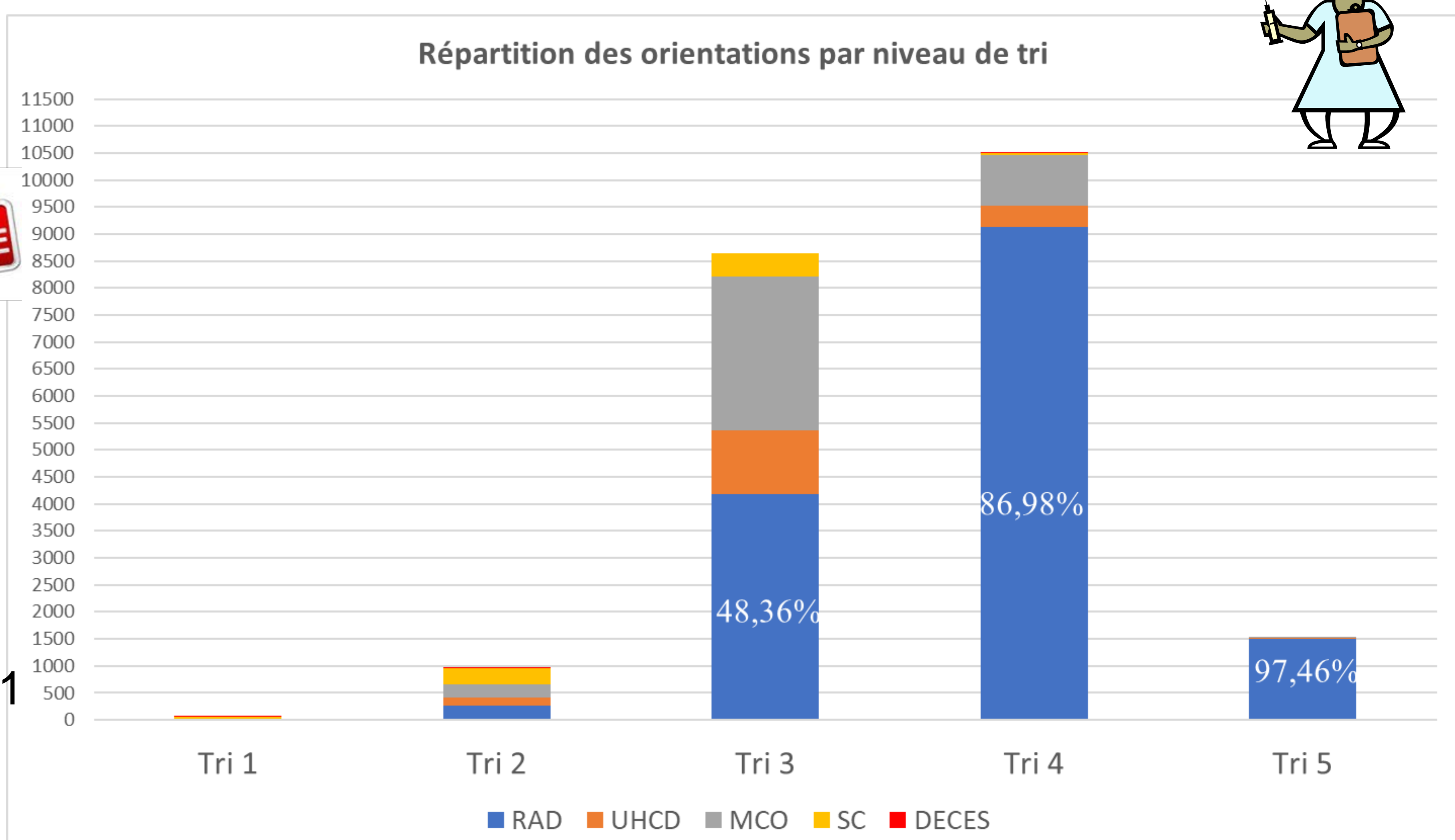
RESULTATS

Notre SU a accueilli 44 182 patients en 2016, dont 23 734 (53,71%) ont bénéficié d'un triage par la FRENCH pendant les horaires de présence de l'IOA.



Le délai médian d'attente avant le premier contact médico-soignant est de 7[5 ;13] min pour le T1, 11[7 ;20] min pour le T2, 19[10 ;50] min pour le T3, 31[11 ;80] min pour le T4 et 29[12 ;65] min pour le T5.

La durée médiane de séjour aux urgences (hors UHCD) est respectivement pour les T1 à T5 de 135[90 ;230] min, 182[125 ;250] min, 226[150 ;310] min, 159[100 ;235] min et 96[50 ;170] min.



Le taux annuel d'hospitalisation de T1 à T5 est respectivement de 83,33%, 73,72%, 49,80%, 12,53%, et 2,46%.

CONCLUSION

La mise en place de la FRENCH nous a permis d'optimiser les parcours patients au sein de notre SU. En plus du repérage des urgences vitales, la projection de nos besoins en lits en fonction de la probabilité d'hospitalisation a rendu le triage plus efficace. De même l'appréciation de la consommation des ressources et l'évaluation des délais nous a permis de dimensionner l'équipe soignante à nos besoins.

Enfin l'identification d'une filière médecine générale a abouti en fin d'année à la création d'un poste de médecin généraliste dédié.